

A RETENIR :

Horticulture : Premières attaques d'acariens. - Thrips et Pucerons accélèrent leur développement.

Pépinières : . Surveiller particulièrement les fruitiers et tiges qui débourent : 1ères attaques de charançons, pucerons, psylles, mais aussi tavelure.

HORTICULTURE

RAVAGEURS

Thrips

Les thrips se retrouvent de plus en plus sur certaines cultures. Les principales concernées sont : géranium lierre, surfinia, bégonia, primevère, les fins de cultures de l'année précédente de cyclamens, les pieds-mères de géranium...

Pucerons

Les pucerons continuent leur colonisation des établissements. Le puceron déformant (*Aulacorthum solani*) et le puceron vert (*Macrosiphum euphorbiae*) sont principalement présents. Ils sont retrouvés par foyers sur de nombreuses cultures : géranium lierre et zonal, osteospermum, pâquerette, fuchsia, dahlia, gazania, némésia fraisier, rosier, hortensia, pensée, solanum,...

Le puceron noir (*Aphis gossypii*) commence à être observé sur chrysanthèmes et bégonia.

Aleurodes

On commence à voir des aleurodes du genre *Trialeurodes* en culture de : primevère, solanum et chrysanthème, fuchsia, fraisier. Attention aux cultures sensibles comme le pélargonium, l'hibiscus, le lantana, la sauge, l'héliotrope, l'abutylon, l'ipoméée.

Pour l'instant les adultes sont principalement observés (petites mouches blanches), seuls quelques rares œufs et pupes ont été remarqués.

Acariens

Les premières attaques d'acariens ont été observées sur solanum et ficus. On observe seulement les adultes. Surveillez bien les cultures sensibles comme l'hortensia et l'impatiens de Nouvelle Guinée.

Symptômes :

- Observation de formes mobiles à la face inférieure des feuilles. En cas de fortes attaques, décoloration du feuillage.

- Observation de toiles à la face inférieure des feuilles.

Attention, les conditions chaudes et sèches favorisent le développement de ce ravageur.

→ Vous l'observerez plus facilement dans les parties chaudes et sèches de vos serres.

Cochenilles

Quelques cochenilles (genres *Pseudococcus* et *Planococcus*) sont observées ponctuellement sur kalenchoe, dipladénia, ficus, orchidées et orangers.



L'adulte mesure 4-6 mm et son corps est recouvert d'une sécrétion d'aspect farineux. On les observe préférentiellement aux aisselles des tiges.

Dégâts nombreux: Aspect inesthétique dû à la masse laineuse blanche et duveteuse, ralentissement ou arrêt de la croissance de la plante dû aux ponctions de sève, sécrétion de miellat suivi du développement de fumagine.

MALADIES

Rouille sur pâquerette & géranium zonal

Quelques rares cas isolés ont été recensés.

Symptômes : apparition de pustules orange vif en cercle sur les faces supérieures et inférieures des feuilles.

Oïdium sur rosier & pensées

Les premières attaques sur rosier apparaissent timidement, tandis que sur la fin de culture des pensées l'oïdium est un peu plus présent.

Symptômes : observation sur la face supérieure des feuilles, puis sur l'ensemble de la plante d'un duvet blanchâtre. Ces tâches en vieillissant deviennent brunes.

Selon la violence de l'attaque, on peut observer un blocage de la végétation, une crispation des feuilles, un dessèchement puis la mort de l'organe atteint, voir de la plante entière.

Botrytis sur tige sur géranium zonal

Une faible attaque a été relevée en culture sous abri.

Symptômes : Pourriture duveteuse à la base des tiges, feuillage qui rougit.

Afin d'éviter la propagation de cette maladie, le plus important est d'optimiser les conditions climatiques et surtout l'humidité. Il est important de tout mettre en œuvre pour assécher au maximum les plantes:

- Éviter les arrosages par le dessus,
- Si possible arroser le matin par journée bien ensoleillée afin de permettre le ressuyage et avoir un feuillage sec pendant la nuit,
- Distancer,
- Aérer dès que possible vos serres.

Maladies des tâches noires sur pensées

Les niveaux d'attaques sont variables (faibles à fort) selon les établissements en cette fin de culture.

Il existe 2 principaux pathogènes responsables de ce type des tâches noires:

Ramularia

Tâches grises brunâtres bordées d'un liseré brun foncé. Avec au centre des ponctuations blanches.



Mycocentrospora

Tâches ovales, irrégulières, violacées. En progressant, les tâches brunissent et se rejoignent.



Mildiou sur pensées

Sur les fins de cultures, seule une faible attaque a été observée.

Symptômes : sur la face supérieure des feuilles apparaissent des tâches jaunes diffuses qui s'agrandissent et finissent par recroqueviller le limbe. La face inférieure des feuilles présente un feutrage grisâtre devenant brun violacé ayant l'aspect d'un léger duvet.

PEPINIERE

SITUATION GENERALE

Les températures douces perdurent malgré quelques épisodes orageux et donc des pluies très irrégulières selon les secteurs.

Les végétaux sont maintenant tous en cours de gonflement des bourgeons pour les plus tardifs ou étalement des 1ères feuilles et/ou floraison pour les plus précoces. D'ailleurs toutes les floraisons se chevauchent cette année.

Surveillez les chenilles et charançons sur jeunes feuilles.

Ravageurs	Abris	Hors sol	Pleine terre	Maladies	Abris	Hors sol	Pleine terre
Charançons				<i>Mildiou</i>			
Cochenilles				Tavelure			
Mollusques							
Otiorrhynques							
Phytoptes							
Pucerons							
Psylles							

	Pas d'attaque		Attaques faibles		Fortes attaques
--	---------------	--	------------------	--	-----------------

RAVAGEURS

Charançons

Les 1ères présences de charançons phytophages ont été observées sur jeunes feuilles et sur bourgeons, en pépinières de pleine terre, notamment sur greffes de *Prunus* (fruitiers et ornements).

Cochenilles

De toutes jeunes cochenilles ont été observées sous abris sur *Choisya*, *Euonymus*... mais aussi en extérieur sur *Camelia* (massif).

Mollusques (limaces, escargots)

L'arrosage abondant nécessaire sous abris, du fait des températures très douces pour cette période, favorise le développement des mollusques.

Ce sont des ravageurs qu'il ne faut pas sous estimer car de par leur consommation des bourgeons terminaux ou des feuilles apicales les plus tendres ils peuvent fortement endommager les plantes.

Observations de morsures de consommations sur Rosiers, *Choisya* sous abris.

Les mollusques passent inaperçus car bien souvent ils sont cachés sous ou dans les conteneurs en journée et ils ne se déplacent sur les plantes que la nuit.

Otiorrhynques

Outre la présence de larves dans des godets de jeunes plants ou dans des conteneurs de l'année précédente, il a été observé des adultes d'otiorrhynques en pleine terre au pied de *Ligustrum texanum*.

L'adulte, un coléoptère noir ronge les feuilles et occasionne des dégâts caractéristiques de forme ronde. Ces dégâts ne sont pas néfastes pour la plante même s'ils peuvent déprécier sa valeur commerciale. Par contre, les dégâts occasionnés par les larves de l'otiorrhynque dans le sol sur racines et collet des plantes peuvent entraîner la mort des cultures.

Les larves blanches à tête brunâtre sont actuellement bien développées puisqu'elles proviennent de pontes effectuées du printemps à l'automne 2010. Elles se sont nourries au dépend de la plante tout l'hiver en consommant leurs racines.

Attention : vérifiez bien vos jeunes plants en godets lors du rempotage. Si vous détectez la présence de larves ou de nymphes refusez le lot et/ou brûlez le! Il est vraiment primordial de ne pas contaminer vos cultures par des apports extérieurs.

Phytoptes

1ère attaque faible de **phytoptes cécidogènes**, provoquant l'érinose du poirier. Observé sur jeunes feuilles.

Au printemps, les phytoptes abandonnent leurs cachettes hivernales pour coloniser les jeunes feuilles. Par leurs piqûres, ils provoquent une hypertrophie des cellules épidermiques qui vont se boursoufler puis s'ouvrir. Les phytoptes forment une galle où ils vont vivre en se nourrissant des tissus et se reproduire.

Coloration blanc rosée des jeunes galles en face inférieure des feuilles.



Erinose provoquée par des Phytoptes sur poirier

Photos Conseil Horticole

Pucerons

Le développement de colonies de pucerons s'intensifie aussi bien en extérieur que sous abris. Ainsi, on trouve quelques présences de pucerons isolés ou par foyer sur les toutes jeunes feuilles développées de Rosiers, *Lavatera*, *Photinia*, *Philadelphus*, *Spiraea*, *Viburnum* 'Bois Marquis'... Ces ravageurs sont présents aussi bien sur le jeune plant et rempotages d'automne que sur des végétaux ayant passé l'hiver sous abris.



Pucerons sur rosiers
(Photo Arexhor Seine Manche)



Pucerons sur Lavatères
(Photo Conseil Horticole IDF)

Psylles sur *Eleagnus x ebbingei*

Il faut mieux s'équiper d'une loupe pour observer ce ravageur mais peu -voire pas - d'*Eleagnus* sous tunnel échappent actuellement à ce ravageur.

On observe la présence de jeunes larves de *Cacopsylla fulguralis* dans les jeunes feuilles d'*Elaeagnus*, et la présence d'adultes sur les feuilles de l'année précédente.

A cette période on détecte la présence de ce ravageur notamment par une forte présence de miellat et de fumagine sur les branches au cœur des *Eleagnus x ebbingei* encore serrés pour hivernage dans les tunnels.

La présence de jeunes stades larvaires se caractérise par des exsudats blancs filamenteux qui sont quelquefois difficiles à différencier de la pruine émise par la plante.

Cacopsylla fulguralis est apparu en France en 1999. Ce ravageur originaire du Japon mesure 2 à 2,5 mm au stade adulte. Il ressemble au psylle du poirier mais s'en différencie car translucides sur fond brun au niveau de ses ailes antérieures repliées en toit.

Psylle du poirier - *Cacopsylla pyri* (information BSV Arboriculture IDF)

Les femelles hivernantes pondent à la base des bourgeons à fleurs au printemps. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bouquets floraux. La période de risque est en cours avec l'intensification des pontes et des éclosions, liées à l'augmentation des températures.

Sur la région peu d'œufs ont été observés, les premières larves ont été notées la semaine dernière. La situation est plutôt calme pour le moment.

Il est à noter la présence d'auxiliaires pouvant réguler les populations de psylles : des punaises prédatrices de la famille des *Anthocoridae* ont été observées; du genre *Orius*.

Auxiliaires

Présence de très nombreuses coccinelles en hors sol comme en pleine terre. On trouve tout

particulièrement les coccinelles sur et au pied des conifères en pleine terre, mais aussi sur tiges.

Observez bien, quand il y a des coccinelles vous avez toutes les chances de trouver des pucerons à proximité!

En arboriculture il a également été signalé :

- 1ères attaques de pucerons cendrés sur pommier
 - conditions favorables pour pucerons lanigères
 - attaques d'anthonomes du pommier et du poirier qui provoquent l'avortement des bourgeons
- Pour plus de renseignements reportez vous aux BSV arboriculture sur le site de la DRIIAF IDF. Vous pouvez également les recevoir en direct par mail en faisant la demande à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr.

MALADIES

Mildiou

une 1ère attaque de mildiou a été signalée sous abris sur rosiers

Tavelure du pommier (information BSV Arboriculture IDF)

Les facteurs de risque de contamination primaire dues à la tavelure (*Venturia inaequalis*) sont tous réunis actuellement :

- stade sensible atteint : apparition des organes verts.
- présence d'ascospores provenant des organes de conservation qui les libèrent à maturité lors des pluies.
- humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température.

Avec les conditions climatiques actuelles, les pommiers et les poiriers ont évolué rapidement et les stades sensibles sont atteints pour la majorité des variétés.

En arboriculture il a également été signalé :

- 1ères attaques d'oïdium sur pommier

Message réglementaire

Réglementations applicables aux produits phytopharmaceutiques et aux matières fertilisantes et supports de culture

En application de l'article L. 253-1 du Code rural et de la pêche maritime, la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques est interdite s'ils ne bénéficient pas d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) ou d'une autorisation de distribution pour expérimentation. Au sens de ce même article, sont définies comme produits phytopharmaceutiques les préparations contenant des substances actives destinées à la lutte contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action, à exercer une action sur les processus vitaux des végétaux, à assurer la conservation des produits végétaux, ou encore à détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables.

Les produits à base d'huile de neem (ou margousier) ou d'azadirachtine, connus pour leurs propriétés insecticide et vermifuge, sont donc considérés comme des produits phytopharmaceutiques et relèvent du champ d'application de la réglementation applicable à ces produits. En tant que tels, ils sont soumis à l'obligation d'autorisation de mise sur le marché pour être commercialisés et utilisés sur le territoire national.

A l'échelle européenne, la substance active azadirachtine contenue dans l'huile de neem a fait l'objet, le 8 décembre 2008, d'une décision de la Commission Européenne de non-inclusion à l'annexe I de la directive 91/414/CE. Cette décision précise que les États membres doivent retirer les autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance d'ici au 31 décembre 2010 au plus tard.

En France, aucun produit phytopharmaceutique, ni aucune matière fertilisante à base d'huile de neem ou d'azadirachtine n'est actuellement autorisé, quel que soit l'usage qui pourrait en être fait. La mise sur le marché de produits à base d'huile de neem constitue donc une infraction et est passible de suites judiciaires. Ces produits doivent être éliminés comme tout produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU).

Par ailleurs, les produits contenant de l'huile de neem ou de l'azadirachtine ne peuvent en aucun cas être commercialisés en tant que matières fertilisantes et supports de cultures au titre des dispositions visées aux articles L. 255-2 et suivants du Code rural et de la pêche maritime n'étant ni homologués ni conformes à une norme rendue d'application obligatoire.

Les tourteaux de neem qui ne sont pas homologués ou conformes aux normes NFU 42-001/A10, NFU 42-001 ou NFU 44-051, sont également à retirer du marché au plus tard au 31 décembre 2011 à moins qu'entre temps leur situation ait pu être individuellement ou globalement régularisée dans le cadre de procédures individuelle ou collective de mise sur le marché, respectivement l'homologation ou la normalisation.

Par ailleurs, les Autorités nationales compétentes rappellent que tout produit destiné à la lutte contre des organismes nuisibles à des cultures sont, par définition, à considérer comme produits phytopharmaceutiques soumis aux dispositions visées aux articles L. 253-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

Observations : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France, AREXHOR Seine Manche, 7 pépinières d'Ile de France, 2 visites pépinières.

Rédaction : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France : Marion CHAUPRADE pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

Comité de relecture: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.